

# Communiqué de presse

Travailleurs de plateforme :

La position du Parlement européen arrivée à destination !



***Après des mois de négociations, le Parlement européen vient de valider sa position sur la directive relative aux droits des travailleurs de plateforme. C'est une grande victoire dans la bataille menée par les chauffeurs VTC, les coursiers à vélo et tous les travailleurs de plateformes pour faire reconnaître leurs droits !***

## **2-0 pour les travailleurs de plateformes**

Le résultat de ce vote est encore plus ambitieux que la proposition de la Commission européenne : le Parlement estime que la présomption de salariat doit s'appliquer sans critères. À l'inverse, ce sera à la plateforme de les déclarer et d'apporter les preuves adéquates lorsqu'elle conteste la présomption.

## **Les plateformes et E. Macron sur le carreau**

C'est un véritable revers pour les plateformes. Malgré leur lobbying agressif et leur pression permanente, les législateurs européens ne se sont pas laissés avoir. Ils ont suivi le sens des délibérations de nombreux tribunaux européens qui reconnaissent largement la responsabilité d'employeur des plateformes et le statut d'employé de leurs travailleurs lorsqu'ils sont saisis.

C'est aussi une défaite pour Emmanuel Macron. L'Union européenne adopte un chemin diamétralement opposé à celui qu'il a choisi pour la France : plutôt que de définir les conditions de travail par des "dialogues sociaux" factices, le Parlement a décidé que les droits des travailleurs de plateformes passent par la reconnaissance de leur statut.

# Communiqué de presse

Travailleurs de plateforme :

La position du Parlement européen arrivée à destination !



*“Nous arrachons une nouvelle victoire avec une proposition ambitieuse comme rarement au sein de l’Union européenne, nous sortons de mois de négociations féroces sur cette proposition de directive. Les lobbys d’Uber, Deliveroo ou autres Wolt, ont œuvré jusqu’au bout pour avoir une mauvaise directive , qui ne serait même pas restée sur un statu quo mais qui aurait aggravé la situation des travailleurs. Grâce à la mobilisation des travailleurs de plateformes, et à un travail d’arrache-pied pour convaincre les députés de tout l’échiquier politique, cette proposition est une vraie victoire !” - Leïla Chaïbi*

## Un dernier round à venir

Alors que le Conseil n’a pas encore conclu son orientation générale et que la présidence suédoise annonce vouloir “faire progresser la proposition de directive”, le Parlement est donc prêt à entrer en négociations interinstitutionnelles avec un mandat solide, ambitieux et en faveur des travailleurs de plateformes.

**Leïla Chaïbi**

Présidente de la délégation France insoumise au Parlement européen  
Membre du groupe de la Gauche au Parlement européen

**[Accéder au communiqué dans son intégralité ainsi qu’au dossier presse](#)**